

> Efficacité énergétique

Bon départ pour le nouveau programme britannique

Le régulateur britannique des marchés de l'électricité et du gaz, OFGEM, a dévoilé la semaine dernière le rapport de la première année de son programme d'efficacité énergétique à l'intention des fournisseurs. Selon le rapport, le programme, considéré comme ambitieux par l'ampleur des réductions souhaitées, a connu un « bon départ » : les fournisseurs participant aux programmes ont cumulé des réductions de la demande de 17,2 TWh, soit un quart de l'objectif fixé du programme sur trois ans.

Le plan triennal d'engagement à l'efficacité énergétique britannique vise une réduction de la demande résidentielle d'électricité et gaz naturel équivalent à 62 TWh, représentant presque 4,5 % de la consommation énergétique en 2001. À titre de comparaison, le plan d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec, récemment approuvé par la Régie de l'énergie, propose d'économiser 0,75 TWh d'ici 2006, soit 0,5 % de la consommation de 152 TWh enregistré en 2001.

L'objectif de 62 TWh adopté en Grande-Bretagne se traduirait par une réduction de 1 % par an des émissions de CO₂ des ménages.

À l'encontre de la structure privilégiée en Amérique du nord, où l'obligation de promouvoir l'efficacité énergétique repose uniquement sur les distributeurs d'électricité, en Grande-Bretagne les fournisseurs d'é-

nergie doivent également œuvrer pour réduire la consommation de leur produit.

Bien que l'on aurait pu s'attendre à des réductions équivalant à un tiers de l'objectif du plan triennal, OFGEM souligne que le nouveau programme est plus exigeant que l'ancien pour les fournisseurs, demandant une « accélération rapide » des activités en efficacité énergétique. C'est pourquoi certains fournisseurs n'ont atteint qu'environ 10 % de leur cible cette année, alors que d'autres, mieux préparés, auraient déjà atteint plus de 50% de leur cible triennale. Le rapport avance que les fournisseurs affichant les moins bonnes performances seraient ceux qui ont choisi de travailler avec le réseau des habitations à prix modique, alors que les fournisseurs les plus performants se seraient associés avec des détaillants d'appareils et matériaux éconergétiques.

Le plan triennal vise une réduction de la demande de 62 TWh, ce qui représente presque 4,5 % de la consommation énergétique en 2001

La majorité des activités en efficacité énergétique des fournisseurs se sont concentrées sur l'isolation thermique de maison, et il est estimé que 20 % des activités concernait la distribution d'ampoules efficaces. Au cours du programme complet OFGEM estime que plus de 23 millions d'ampoules seront installées. Les économies d'énergie additionnelles à ces mesures devraient provenir d'efficacité dans le chauffage et d'appareils électroménagers efficaces.

> Pour en savoir plus

http://www.ofgem.gov.uk/temp/ofgem/cache/cmsattach/4126_r7103_1Aug.pdf - [communiqué]
http://www.ofgem.gov.uk/temp/ofgem/cache/cmsattach/4118_EESoP_report_secretary_July03.pdf - [rapport annuel]

>> Renseignements généraux sur l'efficacité énergétique
<http://www.aee.gouv.qc.ca> - [commanditaire]

> Énergies vertes

Hawaï et Alaska : l'énergie verte à la rescousse

Bien que la plupart des habitants des États-Unis jouissent d'un coût unitaire de l'énergie peu élevé, certaines communautés isolées et souvent pauvres ne peuvent profiter des

infrastructures du pays et paient ainsi le gros prix pour l'éclairage, le chauffage et la climatisation. Afin d'améliorer le sort de ces communautés, le Département de l'Agriculture

(Suite en page 2)

Sommaire cliquable

Nouveau programme britannique : bon départ	1
Énergie verte à Hawaï et en Alaska	1
FOCUS > Canada : 1MM \$ pour Kyoto	2
1 ^{ère} norme d'énergie renouvelable en Ontario	3
Espagne et Suède sur le marché du carbone	3
Système de compensations canadien : quel avenir pour l'énergie verte ?	4
L'Irlande approuve un projet éolien de 300 MW	5
Le Wisconsin augmentera sa puissance éolienne de 214 MW	5
États-Unis : le Sénat adopte l' « ancien » projet de loi sur l'énergie	5
L'Association du camionnage canadien signe un accord sur l'efficacité énergétique	6

Dernière heure

La Commission européenne veut réduire les gaz fluorés

Selon une recommandation de la Commission européenne (CE), l'Union européenne pourrait bientôt s'attaquer aux hydrofluorocarbures (HFC), aux hydrocarbures perfluorés (PFC) et à l'hexafluorure de soufre (SF₆) pour atteindre son objectif Kyoto, en réduisant leurs émissions de 23 Mt d'équivalent CO₂ d'ici 2010.

Les gaz fluorés, qui se retrouvent dans une variété de produits allant des climatiseurs aux semelles à « air compressé » des espadrilles de sport, ont un potentiel de réchauffement planétaire pouvant aller jusqu'à 23 900 fois celui du CO₂. La CE voudrait particulièrement éliminer l'utilisation du HFC-123a dans les systèmes de climatisation automobile.



« Une expertise en énergie au service de l'avenir »

Le bulletin **Enjeux-ÉNERGIE** est publié par le Centre Hélios, une société indépendante de recherches et d'expertise-conseil en énergie.

Les travaux du Centre sont axés sur l'analyse et la conception de stratégies, de politiques, d'approches réglementaires et de mesures économiques favorisant le développement durable et équilibré du secteur énergétique.

Les clients du Centre incluent les gouvernements, les organismes d'intérêt public et les producteurs et distributeurs d'énergie, parmi d'autres. Le Centre Hélios est un organisme à statut charitable reconnu par Revenu Canada et Revenu Québec. Tout don versé au Centre est déductible pour fins d'impôts.



- Parution toutes les deux semaines -

Rédacteur en chef : Patrick HENN
Textes rédigés pour ce N° par : Patrick HENN, Valérie Ceylon, Sophie GEFFROY et Ian RAMIARISON
Conseils et révision : Philippe DUNSKY
Production, soutien à la rédaction : Sophie GEFFROY

ADRESSE

326, boul. Saint-Joseph Est, bureau 100
Montréal (Québec) Canada H2T 1J2
Tél. : (514) 849-7900 / Téléc : 849-6357
sec@centrehelios.org
www.centrehelios.org

ABONNEMENTS

L'abonnement à la version électronique du bulletin est gratuit. Visitez www.centrehelios.org et cliquer sur « Inscription ».

Toute bibliothèque ou organisme intéressé à obtenir une version papier peut contacter Patrick Henn au (514) 849-1460.

Nous vous encourageons à nous faire parvenir tout commentaire ou suggestion.



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable et son partenaire financier le gouvernement du Québec.

© 2003 CENTRE HÉLIOS INC.
Tous droits réservés.
Citations en mentionnant la source.

ISSN 1703-1451

Le Centre Hélios fait tous les efforts pour assurer l'exactitude de l'information publiée dans ce bulletin. Toutefois, il ne peut être tenu responsable des erreurs ou omissions involontaires. Les opinions exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles du Centre.

Canada : 1MM \$ en programmes Kyoto

Suite à une annonce dans le Budget 2003 que plus de 2 MM\$ seront versés à la lutte aux GES, le Premier ministre Jean Chrétien a annoncé mardi comment il entend dépenser un premier milliard et ainsi se rapprocher de son objectif Kyoto.

Alors que le Budget de février (voir vol. 2, n° 5) était plutôt muet sur l'allocation des fonds Kyoto, la présente annonce propose une ventilation en plusieurs programmes.

En somme, le milliard financera principalement des incitatifs pour accroître l'efficacité énergétique, et promouvoir les carburants de remplacement et les technologies environnementales qui réduisent les GES.

Ainsi 131,4M \$ seront versés à des programmes d'encouragement à l'efficacité énergétique axés sur les individus, dont un programme de 70M \$ qui offrira jusqu'à 1000 \$ par foyer pour des rénovations éconergétiques.

Le gouvernement attribue 129M \$ au secteur des bâtiments commerciaux afin qu'ils soient plus éconergétiques et utilisent plus d'énergie renouvelable : 47M \$ pour encourager la construction de nouveaux bâtiments éconergétiques, 57M \$ pour accroître l'efficacité énergétique des bâtiments commerciaux et d'institutions publiques existants et 25M \$ pour la poursuite du Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (PENSER).

Au titre des transports, environ 154M \$

seront versés pour appuyer la construction de nouvelles usines de production d'éthanol (100M \$), pour promouvoir l'efficacité énergétique dans le transport commercial (32M \$), pour appuyer les recherches et la production de biodiesel à l'échelle industrielle (11,9M \$) et pour réduire le coût des véhicules alimentés au gaz naturel (9,9M \$).

En ce qui concerne le développement de nouvelles technologies, quelques 250M \$ seront investis dans la recherche et développement de nouvelles technologies, dont l'hydrogène, les biocarburants, les technologies avancées d'efficacité énergétique et les « combustibles fossiles plus propres ».

Le gouvernement a également indiqué que 320M \$, soit près du tiers des montants affectés, financeront des partenariats avec les provinces et territoires.

Hormis ces affectations, le gouvernement n'a pas alloué de fonds spécifiques au développement du transport en commun ou à la production d'énergie à partir de sources vertes. Cependant, concernant l'énergie éolienne on indique que les plafonds provinciaux touchant le *Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne* seront revus au cours de la prochaine année.

On estime au gouvernement que ces fonds permettront la réduction de 20 Mt de GES, soit moins de 10 % de la cible Kyoto pour le Canada qui se chiffre à 240 Mt.

> Pour en savoir plus

http://www.thestar.com/NASApp/cs/ContentServer?pagename=thestar/Layout/Article_Type1&c=Article&cid=1060639814987&call_pageid=968332188774&col=968350116467 - [article]

(Suite de la page 1)

ture a créé le programme *High Energy Cost*, qui vient d'allouer ses premiers fonds, soient 15M \$US, pour l'approvisionnement, le développement et l'amélioration des services énergétiques de plusieurs communautés, situées dans sept États. À Hawaï et en Alaska, c'est l'énergie verte et l'efficacité énergétique qui viendront à la rescousse.

Ainsi à Hawaï, la *Maui Electric Company* (MECO) va recevoir un financement de plus de 1,1M \$US pour l'installation de 300 chauffe-eau solaires sur l'île de Molokai. Ce projet vise les logements résidentiels de cette île qui compte au total 7404 habitants et où le revenu moyen par habitant représente 66 % du revenu moyen de l'État de Hawaï. Il est à noter qu'à l'heure actuelle, le coût de

l'électricité sur l'île de Molokai est de près de 24 ¢ US / kWh. L'introduction de l'énergie solaire devrait permettre de diminuer de 45 % le coût total annuel du service électrique pour les consommateurs visés.

En Alaska, ce sont trois communautés qui vont bénéficier de projets d'énergie verte pour un montant total de 3,36M \$US.

Le financement le plus important est prévu à Chevak, un village de 765 habitants, autochtones pour la plupart. 2,5M \$US seront affectés à la compagnie *Alaska Village Electric Cooperative* (AVEC) pour la mise à niveau d'une centrale électrique et pour l'installation de systèmes de récupération de chaleur et

de production d'énergie éolienne.

Dans le village de McGrath, la *McGrath Light and Power* se voit attribuer 465 522 \$US pour l'extension d'un système de récupération de chaleur. La compagnie McGrath, qui fournit de l'électricité à 182 clients résidentiels, 45 clients commerciaux et 22 clients institutionnels, vend son électricité à un coût actuel de 38,1 cents du kWh, soit 448 % du coût moyen national de l'électricité ! Le projet vise à réduire la consommation de carburant diesel et la dépendance de McGrath vis-à-vis de cette énergie.

Enfin, toujours en Alaska, le village d'Atka

obtiendra 390 000 \$US pour la construction d'une micro-centrale hydroélectrique qui desservira l'ensemble des résidents, les industries et les services publics locaux et fédéraux. Il est à noter que dans ce petit village qui compte 102 habitants, le revenu par tête représente 55 % de la moyenne de l'État d'Alaska. Tout en réduisant sensiblement le coût de l'électricité pour les différents bénéficiaires cités, l'introduction de la micro-centrale à Atka permettra de remplacer l'actuelle centrale électrique qui fonctionne au carburant diesel.

> Pour en savoir plus

<http://www.usda.gov/news/releases/2003/07/0253.htm> - [communiqué]

> Politiques et plans

Une première norme d'énergie renouvelable en Ontario

Le Commissaire aux énergies renouvelables Steve Gilchrist a annoncé récemment que le gouvernement ontarien a l'intention d'instaurer une *norme d'énergie renouvelable* dans la province, une première au Canada. Chaque année et ce, pendant huit ans à compter de 2006, 1 % supplémentaire de l'électricité produite en Ontario devra provenir de sources renouvelables. Cette annonce précédait d'ailleurs d'une semaine à peine, celle d'offrir des incitatifs fiscaux pour toute nouvelle production d'énergie autre que le charbon (voir vol. 2, n° 15).

Au total le programme permettra d'ajouter quelque 3000 MW d'énergie renouvelable au réseau d'électricité ontarien. Bien que toutes admises, on s'attend à ce que les formes d'énergies exploitées soient surtout le

vent, l'hydraulique et la biomasse.

Par ailleurs, le gouvernement s'est aussi engagé à acheter 20 % de l'électricité utilisée dans les édifices gouvernementaux auprès de producteurs d'énergie renouvelable.

Le soutien à l'instauration de cette norme est une des recommandations clé du Comité spécial des sources de carburants de remplacement, fondé le 28 juin 2001 par l'Assemblée législative ontarienne. Composé de représentants de tous les partis, ce comité a établi un rapport final contenant 141 recommandations en juin 2002 (voir vol. 1, n° 6).

Le gouvernement Eves entend créer une loi établissant cette norme dès l'automne 2003, lors de l'Assemblée législative, quoiqu'il soit probable que des élections soient déclenchées au cours de cette période.

> Pour en savoir plus

http://www.est.gov.on.ca/index.cfm?fuseaction=français.communique&body=yes&news_id=37 - [communiqué]

> Changements climatiques

L'Espagne et la Suède sur le marché du carbone

CO₂ Spain et le groupe CO₂e.com (division de *Cantor Fitzgerald International*), ont annoncé la semaine dernière la création d'un nouveau fonds-carbone en Espagne.

Le fonctionnement de ce fonds sera semblable aux fonds-carbone de la Banque mondiale : il récoltera des contributions d'instances publiques et privées devant réduire leurs émissions de GES sous Kyoto, afin d'acheter les crédits de réduction d'émission de différents projets. Les crédits générés seront ensuite distribués aux partenaires du fonds, qui pourront les utiliser pour respecter

leurs cibles de réduction sous le Protocole de Kyoto. De plus, les grands émetteurs industriels euro-péens ayant contribué au fonds pourront bientôt se servir de leur part de crédits pour participer au système d'échange pan-européen de droits d'émissions, qui débute en 2005.

Selon Larry Philip, directeur de CO₂ Spain, les fonds-carbone sont des outils efficaces pouvant créer des crédits de carbone à bas prix, tout en diminuant le risque par la diversification du portefeuille de projets. L'objectif

- Énergies vertes à Hawaï -
[Voir page 1]

1,1M \$US Projet de chauffe-eau solaire à Molokai
300 chauffe-eau
45 % Économies projetées sur la facture énergétique

24 ¢ US / kWh Coût actuel de l'électricité pour les résidents

- Canada : 1MM \$ confirmés pour Kyoto -
[Voir page 2]

« Des phénomènes météorologiques extrêmes dans le monde, et ici-même au Canada, ont fait ressortir la dure réalité du changement climatique. Les scientifiques ont sonné l'alarme. Nous n'avons pas le choix. Il faut agir, c'est notre responsabilité morale et c'est dans notre intérêt durable. »

- Jean Chrétien,
Premier ministre du Canada

- Canada : 1MM \$ confirmés pour Kyoto -
[Voir page 2]

131M \$ Mesures axées sur les individus
129M \$ Bâtiments commerciaux
154M \$ Transports
250M \$ Nouvelles technologies
20M \$ Programme Forêt 2020
320M \$ Provinces et territoires

- Norme d'énergie renouvelable en Ontario -
[Voir ci-contre]

« Cette annonce marque un grand tournant pour l'industrie de l'énergie renouvelable non polluante en Ontario. Un engagement de cette taille entraînera un développement économique substantiel et créera des emplois lorsque les producteurs d'énergie éolienne et d'autres énergies renouvelables solliciteront la main-d'œuvre et achèteront leur matériel en Ontario. »

- Glen Estill, Président de l'Association canadienne de l'énergie éolienne

de financement du fonds n'a pas été dévoilé.

Par ailleurs, bien que la communauté internationale attende toujours une réponse de la Russie concernant la ratification du Protocole de Kyoto, d'autres initiatives émergent, tel que l'appel d'offres pour des projets de réduction de GES éligibles à l'Application conjointe (AC) en Suède.

Tout comme le Mécanisme pour un développement propre (MDP), l'AC est un mécanisme flexible qui permet à des investisseurs réalisant des projets de réduction de GES de recevoir des crédits de carbone ; cependant, l'AC s'applique aux projets entre pays industrialisés, dont les pays de l'Europe de l'est,

alors que le MDP est conçu pour les projets entre partenaires du nord et du sud.

La Suède voudrait acheter les crédits des projets AC pour l'aider à atteindre sa cible Kyoto

Ainsi, par la tenue de cet appel d'offres la Suède voudrait acheter des *Unités de réduction des émissions* (URE) – les crédits de carbone générés par les projets AC – provenant entre autres de projets d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique et de captage de biogaz, afin de

répondre en partie à ses exigences sous le Protocole de Kyoto.

L'Agence recevra des soumissions jusqu'au premier octobre 2003 et voudrait accepter trois ou quatre projets de réduction de GES.

> Pour en savoir plus

<http://www.co2e.com/common/faq.asp?intPageElementID=34566&intCategoryID=29> - [article]
<http://www.pointcarbon.com/article.php?articleID=2357> - [article]

> Changements climatiques

Système de compensations canadien : quel avenir pour l'énergie verte ?

Dans la foulée des activités liées à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, le gouvernement du Canada a organisé des consultations publiques sur le système de crédits compensatoires, qui se sont terminées fin juillet. Bien que ce système soit accueilli favorablement par les acteurs en énergie, l'exclusion de l'énergie verte et de l'efficacité énergétique a été contestée par bon nombre de participants.

Connus aussi sous le nom anglais de *offsets*, les *crédits compensatoires intérieurs* sont définis comme des « crédits pour des réductions ou des absorptions d'émissions qui ne sont pas visées par d'autres modalités du système d'échange des grands émetteurs industriels (GÉI) ». Par exemple, un GÉI contraint à des réductions de GES peut décider d'acheter des crédits compensatoires au lieu de réduire les émissions de ses installations. Le gouvernement canadien considère actuellement que ces crédits peuvent provenir de projets de puits de carbone – forestiers ou agricoles – et du brûlage de biogaz de sites d'enfouissement.

Le processus de consultation, qui a reçu les dernières soumissions le 31 juillet, avait pour but de recueillir les commentaires des entreprises, ONGs et gouvernements provinciaux sur les modalités du système de crédits. Les séances de Montréal et Toronto ont connu des discussions sur plusieurs

sections de l'ébauche du système rendu disponible par le gouvernement fédéral : mentionnons entre autres l'estimation des émissions sous le statu quo, la période d'attribution des crédits et le traitement des projets d'énergies vertes et d'efficacité énergétique.

Concernant ce dernier enjeu, le gouvernement exclut pour l'instant tout projet de réduction de GES par l'énergie verte ou l'efficacité énergétique, position qui a été peu populaire parmi les participants des deux sessions. En effet, ils ont plutôt opiné que les projets de ce type comportent des opportunités importantes et ne doivent pas être rejetés d'emblée.

Enfin, la « police d'assurance » offerte par le gouvernement fédéral aux GÉI, qui consisterait à prendre en charge toute réduction qui coûterait plus cher que 15 \$ la tonne, a aussi suscité des débats lors des consultations. Certains ont exprimé leur désaccord avec cette disposition de l'approche fédérale, évoquant une distorsion du marché et l'impact que ce plafond pourrait avoir sur le marché du carbone domestique.

Somme toute le gouvernement doit maintenant poursuivre le processus et réaliser une nouvelle ébauche du système en prenant en considération de nombreux commentaires et recommandations. La nouvelle version devrait être dévoilée à l'automne.

> Pour en savoir plus

<http://www.climatechange.gc.ca/french/publications/offsets/index.html> - [consultations]

- Efficacité énergétique britannique -
[Voir page 1]

62 TWh Objectif de réduction de la demande sur 3 ans

17,2 TWh Réductions obtenus dans la première année

- Projet éolien en Irlande -
[Voir page 5]

300 MW Puissance projetée

192 Turbines

200 000 ménages
Approvisionnement en électricité

1250 MW Objectif de puissance verte d'ici 2010

> **Énergie éolienne****L'Irlande approuve un projet éolien de 300 MW**

Dublin vient de donner son feu vert à l'entreprise publique *Bord na Mona* et à son partenaire *Hibernian Wind Power* (HWP) pour la construction d'un parc éolien de 300 MW dans le comté de Mayo, à l'ouest du pays. Il s'agirait de l'une des installations éoliennes sur terre les plus importantes d'Europe.

Les travaux, d'une valeur de 300M €, pourraient commencer dès cet automne d'après HWP, et devraient s'achever en 2010. L'autorisation, accordée par le conseil du comté de Mayo pour 10 ans, est conditionnelle à divers facteurs qui restent à être évalués, en particulier l'impact environnemental et la proximité de logements résidentiels.

Il est encore trop tôt pour savoir qui fournira les 192 turbines du parc prévu. Signalons toutefois que dans d'autres parcs en Irlande, HWP utilise des unités fournies par la société danoise Vestas et l'allemande Enercom. Si le projet aboutit, la centrale de Mayo per-



Source : <http://www.hibernianwindpower.ie/>

mettra d'approvisionner quelque 200 000 ménages en électricité verte, représentant environ 7 % des besoins de l'Irlande.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie du gouvernement irlandais qui a fixé pour objectif de parvenir à 1250 MW d'énergie verte d'ici 2010. À ce jour, l'énergie éolienne a accusé les progrès les plus conséquents avec une capacité en place de près de 200 MW.

Également en Irlande, le gouvernement a annoncé récemment qu'il songeait à taxer les émissions de CO₂ de ses grands émetteurs industriels. Le but poursuivi est d'inciter à la réduction des émissions, actuellement supérieures à la cible Kyoto pour le pays. Le Ministre des Finances a entrepris de consulter les principales parties concernées sur la possibilité d'introduire cette taxe dès la fin de l'année 2004.

> **Pour en savoir plus**

<http://www.planetark.org/dailynewsstory.cfm/newsid/21690/story.htm> - [article]
<http://www.businessworld.ie/livenews.htm?a=732626;s=rollingnews.htm> - [article]
<http://www.hibernianwindpower.ie/hiberwindhome.html> - [HWP]

> **Énergie éolienne****Le Wisconsin augmentera sa puissance éolienne de 214 MW**

Le détaillant d'électricité du Wisconsin *We Energies* vient de signer une entente d'achat sur 20 ans avec deux développeurs en énergie éolienne, *Navitas Energy* et *Midwest Wind Energy*.

Au total trois parcs éoliens seront construits suite à cette entente et ce, dans les deux prochaines années, ajoutant 214 MW aux 53 MW de puissance installée dans l'État. Bien que les développeurs doivent recevoir les permis locaux nécessaires et finaliser les ententes avec les propriétaires terriens, ils sont confiants que le projet ira de l'avant comme prévu. *We Energies* s'est réjoui du contrat d'achat signé récemment et estime que les parcs éoliens pourront produire plus de 500 GWh

L'OÉÉV de l'État exige de tout fournisseur d'acheter 2,2 %, d'ici 2011, de son énergie de sources vertes

par année, soit assez pour alimenter quelques 60 000 ménages.

Le développement de ces parcs éoliens fait suite à un appel d'offres lancé par le fournisseur à la fin de l'année 2002, et fait partie de son plan d'action sur l'énergie renouvelable. Soulignons que *We Energies* doit se conformer à l'obligation échangeable d'énergie verte (OÉÉV) de l'État qui exige de tout fournisseur d'acheter 2,2 %, d'ici 2011, de son énergie de sources vertes, telles que l'éolien, le solaire-PV, la géothermie et la petite hydraulique. La compagnie devrait annoncer d'autres initiatives de développement de l'énergie verte dans les prochains mois.

> **Pour en savoir plus**

<http://www.we-energies.com> - [communiqué]

- **Énergie éolienne au Wisconsin** -
[Voir ci-bas]

53 MW Puissance actuelle installée

214 MW Puissance additionnelle projetée

2,2 % Obligation d'énergie verte pour les fournisseurs d'ici 2011

> **Politiques et plans****É-U : le Sénat adopte le projet de loi sur l'énergie**

L'impasse au Sénat à propos du projet de loi sur l'énergie a été réglée récemment alors que les Républicains, qui représentent la majorité au Sénat depuis cette année, ont accepté de remiser leur proposition de projet de loi sur l'énergie pour accepter celle proposée en 2002 par le Sénat, alors contrôlé par les Démocrates.

Bien que ceci signifie que les Républicains acceptent – pour l'instant – les positions des Démocrates sur l'énergie, le Sénateur républicain Domenici (N.M.) a indiqué que le projet de loi sera réécrit lorsque la Chambre des Représentants et le Sénat se rencontreront pour finaliser le texte de loi. Les Démocrates menacent de paralyser les travaux du Sénat avec un *filibuster* si le texte consolidé comporte des éléments qu'ils trouvent inacceptables.

Ce vote a surpris plusieurs acteurs du milieu aux É-U, qui considèrent maintenant que la politique énergétique passera du « mauvais au pire », puisque dominée par les priorités républicaines, notamment l'augmentation de la production de combustibles fossiles et l'ouverture du *Alaska National Wildlife Refuge* (ANWR) à l'exploitation pétrolière. Bien que certains des éléments du projet de loi 2002 ont fait l'objet d'importants débats, il comprenait aussi des dispositions intéressantes pour les supporteurs d'énergie verte (crédits de production pour l'énergie verte, création d'un bureau sur les changements climatiques à la Maison blanche, refus de l'exploitation du ANWR), qui seront probablement abandonnées lors de la conférence des deux chambres.

> **Pour en savoir plus**

<http://www.washingtonpost.com/ac2/wp-dyn/A11019-2003Jul31?> - [article]
http://energy.senate.gov/news/rep_release.cfm?id=207027 - [communiqué]

- Entente canadienne avec l'ACC -
[Voir ci-contre]

« Nous reconnaissons qu'il faut faire plus pour réduire les émissions de GES [de l'industrie du camionnage], et cet accord nous donne précisément un élan en ce sens. »

- **David Bramley**, Président de l'Alliance canadienne du camionnage

Erratum

Dans l'article « L'éolien pourrait sauver Murdochville » du dernier numéro d'Enjeux-ÉNERGIE (vol. 2, n° 15), nous devons lire que le projet éolien de 108 MW de Murdochville ne se situe pas dans le contexte de l'appel d'offres pour 1000 MW émis par Hydro-Québec.

En effet, contrairement à ce que disait l'article, la puissance éolienne de Murdochville sera *additionnelle* aux 1000 MW que doit installer Hydro-Québec d'ici 2013.

Comment avez-vous trouvé ce numéro ?

Envoyez-nous vos commentaires et suggestions à sec@centrehelios.org

Prochaine parution

Mercredi 27 août 2003

> Transports

L'Association du camionnage canadien signe un accord sur l'efficacité énergétique

Ressources naturelles Canada (RNCan) et l'Alliance canadienne du camionnage (ACC) ont signé un accord la semaine dernière qui réduira la consommation d'énergie des camions, et ainsi, leurs émissions de polluants atmosphériques et de GES.

En vertu de cette entente, l'ACC indique qu'elle réalisera les activités suivantes : mise au point des mesures volontaires rentables visant l'efficacité énergétique des camions ; lancement d'un programme national de formation et de sensibilisation ; et identification, et réduction, des obstacles liés à l'adoption de pratiques plus efficaces.

Cet accord avec le gouvernement fédéral sera mis en œuvre dans le cadre du programme Écoflotte de RNCan. Lancé en 1997, ce programme vise à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les frais d'exploitation parmi plus de deux millions de propriétaires de flottes de véhicules au Canada. Les activités consistent à repérer les possibilités économiques de réduire la consom-

mation de carburant et à mesurer ces réductions au sein des divers secteurs.

Selon l'ACC, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'efficacité du camionnage au pays, mais elle souligne que les camions sont beaucoup plus écologiques qu'ils ne l'étaient il y a dix ans : les moteurs d'aujourd'hui consomment de 30 à 40 % moins d'essence et sont huit fois moins polluants qu'au début des années 1990. Les progrès technologiques continueront de réduire les effets des camions sur l'environnement, tels que les systèmes de contrôle informatisés de bord qui améliorent la consommation d'essence, des pneus plus aérodynamiques et un suivi par satellite qui permet d'accroître l'efficacité.

L'ACC est une fédération d'associations régionales et provinciales du camionnage pour compte d'autrui qui représente plus de 4000 transporteurs routiers de toutes les régions du pays.

> Pour en savoir plus

http://www.nrcan.gc.ca/media/newsreleases/2003/200357_f.htm - [communiqué]

Commanditaires

Note

La production et la diffusion de ce bulletin a été rendue possible dans un premier temps grâce à une subvention du Fonds d'action québécois pour le développement durable dont le partenaire financier est le gouvernement du Québec.

Pour assurer la pérennité du bulletin, le Centre est présentement à la recherche de commanditaires privés et publics. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les prix et la visibilité offerte, contactez-nous à sec@centrehelios.org.

Le Centre Hélios remercie chaleureusement son premier commanditaire :

